

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification de la légalité de la réunion
 - 2.1. Avis de convocation
 - 2.2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
 - 3.1. Dénonciation d'intérêt
4. Compte rendu
 - 4.1. Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023
 - 4.2. Suivis découlant
5. Points pour approbation et consultation
 - 5.1. Acte d'établissement 2024-2025
 - 5.2. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025
 - 5.3. Programme institutionnel 2024-2025
 - 5.4. Critères de sélection de direction
6. Budgets
 - 6.1. Budget du Conseil d'établissement 2023-2024
 - 6.2. Budget du CÉAN 2023-2024
7. Points d'information
 - 7.1. Bilan des inscriptions
 - 7.2. Plan de rattrapage
 - 7.3. Plan d'action pour un milieu bienveillant et inclusif
 - 7.4. Transport Lotbinière
 - 7.5. Éclipse du 8 avril 2024
 - 7.6. État des travaux
8. Nouvelles de nos milieux
 - 8.1. Formation générale des adultes
 - 8.1.1. Saint-Romuald
 - 8.1.2. EDML
 - 8.1.3. EPCV
 - 8.1.4. Enseignement à distance
 - 8.2. Accès
 - 8.3. Francisation
 - 8.4. Intégration sociale
9. Question du public
10. Courrier
11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
 - 11.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024
 - 11.2 Budget du CÉAN 2023-2024
 - 11.3 Plan d'effectifs autre qu'enseignants 2024-2025
 - 11.4 Modalités d'application au régime pédagogique 2024-2025
 - 11.5 Frais chargés aux élèves 2024-2025
12. Levée de l'assemblée

François Roberge
Président du C.É.

Sophie Turgeon
Directrice du CÉAN